



CC des Coteaux de la Marne (Siren : 245100870)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Dormans
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1996
Date d'effet	30/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric CHARPENTIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 bld des Varennes
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51700 DORMANS
Téléphone	03 26 58 19 23
Fax	03 26 52 66 86
Courriel	cccmarne@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 373
Densité moyenne	49,12

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Champvoisy (215101130)	273
51	Courthiézy (215101791)	360
51	Dormans (215102013)	2 946
51	Festigny (215102310)	420
51	igny-Comblizy (215102781)	406
51	Le Breuil (215100793)	412
51	Leuvrigny (215102997)	348
51	Mareuil-le-Port (215103227)	1 207
51	Nesle-le-Repons (215103680)	162
51	OEuilly (215103789)	616
51	Sainte-Gemme (215104456)	149
51	Troissy (215105438)	877
51	Verneuil (215105636)	851
51	Vincelles (215105974)	346

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Production et distribution d'eau potable: fonctionnement et investissement. La création de réseaux d'eau potable dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales : Fonctionnement et investissement La création d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Construction et exploitation de déchetteries. Une convention pourra être signée avec la Communauté de communes du Canton en Brie ayant pour objet la participation à l'investissement et au fonctionnement d'une déchetterie.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale <i>Action favorisant l'emploi et l'insertion .</i>
Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Etude, élaboration et révision des SCOT

- Schéma de secteur

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Réalisation d'une charte intercommunale de développement et aménagement recensant les forces et les faiblesses dans tous les domaines et aboutissant à un inventaire prospectif des besoins communautaires ainsi qu'à la définition d'un plan d'actions concertées *Elaboration de programmes locaux de l'habitat.*

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

1) Définition de la voirie : Chaussée, caniveaux, bordures de trottoirs et trottoirs . La voirie ainsi définie est une voirie standard (le surcoût dû à un choix de revêtement autre restera à la charge de la commune). Les trottoirs sont des trottoirs de 2 mètres de large maximum en enrobé classique (ou voie piétonnière goudronnée), trottoirs enherbés (entretien à la charge de la commune). En l'absence de trottoirs les accotements(jusqu'aux fossés sont pris en charge par la Communauté.

2) Champ d'application de la compétence voirie de la Communauté de communes des Coteaux de la Marne La voirie communale et intercommunale s'entend par : -voirie desservant au moins une habitation, ainsi que celle inscrite au Tableau Vert -voirie de liaison entre les communes et les hameaux -parkings et places publiques (création, aménagement et entretien.) Les travaux de voirie ne sont recevables que dans la mesure où les travaux annexes(assainissement, eaupotable, éclairage public...) sont réalisés antérieurement ou conjointement au dépôt des dossiers. 3)Travaux d'accompagnement pris en charge par la Communauté (coût standard) -remise à niveau des bouches à clés et avaloirs. A charge des communes : -création de voirie dans le cadre d'un lotissement -dénivellement et salage

- changement du nom des rues et des numérotations

-enfouissement des réseaux

-balayage de la chaussée et caniveaux Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de communes des Coteaux de la Marne pourra par convention faire de la prestation aux associations syndicales autorisées et aux associations foncières des communes membres.

Développement touristique

- Tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Dns le champ des compétences de la Communauté de communes, le personnel de la Communauté ou mis à disposition de la Communauté exécutera les travaux demandés par les communes.

- Gestion d'un centre de secours

Service d'incendie et de secours. Et défense incendie Construction ou extension de local sapeur pompier dans le cadre du CPII

- NTIC (Internet, câble...)

à titre facultatif

Voirie

- Signalisation

Signalisation : horizontale, verticale, lumineuse et directionnelle (sauf fléchage interne).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	221 862
51	Syndicat mixte de distribution d'eau potable de la région de Sainte Gemme (255100596)	SM fermé	6 393
51	Syndicat Mixte Intercommunal d'alimentation en eau potable des Goulottes (255100737)	SM fermé	10 169
51	Syndicat mixte du SCOT d'Epernay et sa région (255102352)	SM fermé	81 989

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)